

Ecole élémentaire de BOEGE

Procès verbal du conseil d'école du 12/10/2015

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson	X	
Enseignantes		
Mme Beja Marie	X	
Mme Genoud-Prachex Dominique	X	
Mme Lordier Françoise	X	
Mme Chevalier Michèle	X	
Représentants des parents d'élèves titulaires		Suppléants assurant un remplacement
M Bogillot Emmanuel	X	
Mme Mahri Fatima	X	
Mme Davy Angeline	X	
M. Martin Fabrice	X	
Mme Sordet Nadège	X	
Inspecteur de l'Éducation nationale : M.Guitton Patrick		X
Maires des communes ou leurs représentants :		
Mme Fabienne Scherrer (Boège)	X	
M. Guiberti (Saxel)	X	
Mme Mouchet (Saxel)	X	
Délégué départemental de l'Éducation nationale : Mme Perrollaz		X
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant complément de service direction : Mme Balet		X
Enseignant remplaçant basé à l'école : Mme Jelmoni Benedicte	X	
Enseignant de langues vivantes :		
Personne invitée :		
Mme Forel Nadine, Mme Burnichon Caroline, Mme Relhier Aude		
Mme Rogazy Céline (parents suppléants invités)		

Procès-verbal établi 12/10/2015

Le président, directeur de l'école,

La secrétaire de séance,

Nom : M. Masson Hervé

Mme Dominique Genoud-Prachex (enseignante)

Evolution des effectifs :

Il y a 121 enfants actuellement inscrits à l'école élémentaire de Boège. Deux enfants devraient partir pour la rentrée de la Toussaint ce qui fera un total de 119 enfants. Il n'y a pas d'informations pour le moment sur les effectifs prévisionnels pour l'année prochaine.

Validation du règlement intérieur :

Les dernières circulaires nous demandent de faire signer à chaque parent la charte de la laïcité. Pour des raisons de commodité ce texte a été ajouté au règlement interne de l'école. C'est la seule modification du règlement cette année.

Le règlement est validé à l'unanimité par le conseil d'école.

Présentation du PEDT (Plan éducatif territorial):

Le PEDT, rédigé par Mme Scherrer, adjointe chargée des écoles à la mairie de Boège est présenté aux membres du conseil d'école qui l'avaient reçu pour consultation quelques jours auparavant. Quelques explications complémentaires sont fournies par Mme Scherrer.

Après ce court débat le PEDT est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Compte-rendu du conseil école collège

Le conseil école collège a eu lieu le 14 septembre 2015. Il consistait à faire le point sur certains élèves qui présentent des difficultés à l'entrée en 6ème et à échanger sur les actions qui avaient été mises en place pour les aider au primaire.

Cette année des échanges continueront d'avoir lieu entre les enseignants de mathématiques, de sciences, d'arts plastiques et d'EPS. Ces échanges permettent d'adapter certaines pratiques tant en CM2 qu'en 6ème.

Sécurité et PPMS :

L'école est toujours en attente d'un exercice de sécurité permettant de valider les parcours d'évacuation et le matériel mis en place. La demande a été faite de nombreuses fois aux services concernés de la mairie et elle est réitérée.

Le PPMS est en cours de mise à jour. C'est un document relativement complexe à rédiger et qui a un lien avec les exercices de sécurité donc en attente.

Problèmes du transport entre Boège et Saxel

La solution proposée conjointement par les mairies de Boège et de Saxel, à savoir la mise en place d'une personne de surveillance dans le bus, a été effective dès la rentrée. On note une grande amélioration du comportement des élèves dans le bus. Cette action est efficace. Le conseil d'école remercie les mairies de Boège et de Saxel

Projets passés, en cours et à venir.

Depuis le début de l'année :

La Vuagère : tout s'est bien passé. Merci à tous les enseignants pour leur investissement et merci aux parents accompagnateurs pour leur aide inestimable. Pour rappel chaque enfant a passé 2 jours avec leur groupe classe, nuit comprise. Les objectifs essentiels de cette action sont le vivre ensemble et la création de groupes soudés sur des aventures communes. Cela correspond parfaitement aux actions revendiquées par la nouvelle réforme des EMC (éducation morale et civique, vivre ensemble)

Le 14/10 : le cross de la vallée verte. Il aura lieu au plateau des Moises. L'ensemble de l'école y participe. Un problème se pose au niveau des cotisations demandées pour l'appartenance au réseau Vallée Verte organisateur de cette activité. Ce sujet ne fera pas l'objet de débat au conseil d'école mais directement entre les enseignants et la mairie.

Il y aura du ski alpin pour les GS/CP/CE1 et CE2 les 25, 26, 28 janvier et 1, 2, 4 février à la station d'Hirmentaz.

Il y aura ski de fond aux mêmes dates pour les CM1 et les CM2 sur le plateau de Plaine-Joux .

Le choix de la station d'Hirmentaz a été fait sur les critères suivants :

- Meilleure garantie de neige du fait de l'altitude et de l'enneigement artificiel.
- Equipement mis à disposition des débutants plus important : (Habère Poche : 2 fils neige et un télésiège qui nécessite un parent par siège, Hirmentaz : 1 fil neige, 3 tire-fesses accessibles aux débutants moyens et un fond de station équipé de tire fesses qui permet un travail en semi autonomie pour les plus grands.)

Les projets de sorties cette année seront plutôt orientés découverte du monde et sciences que culturel comme les années précédentes. En effet la dernière évaluation des besoins des élèves en fin de CM2 sur le socle commun laisse apparaître un large déficit dans les domaines des sciences. Il a donc été décidé que le prochain projet d'école, outre la partie importante que prendra les actions orientées école inclusive, sera en grande partie orienté vers les axes scientifiques que l'on appelle découverte du monde au Cycle2.

Questions des parents :

Pas de question des parents

Fin du conseil d'école à 20h.